Déclaration liminaire
Conseil d'administration de l'EPA Masse des Douanes
18 octobre 2016

Madame la Présidente,

Les mois se succèdent et la violence face aux agents de notre administration régalienne continue. Que ce soit dans les services, exsangues par les restructurations, que ce soit en contrôles routiers quand des usagers foncent sans pitié sur des douaniers, que ce soit sur les réseaux sociaux où les noms de nos collègues sont jetés en pâture aux quidams et que ce soit même désormais dans leurs habitations (nous pensons ici à nos collègues locataires de Tremblay 2 qui subissent depuis le début du mois d'octobre des actes de violence répétés).
Les douaniers ont plus que jamais besoin d'être soutenus et s'ils ne le sont pas pas leur administration et par leurs œuvres sociales, par qui le seront-ils ?

Vous prônez la nécessité d'un dialogue social ouvert et constructif, les organisations syndicales souhaiteraient vivement que cette communication puisse s'instaurer enfin au sein de cette maison afin d'envoyer un signal positif fort vers notre corporation.

Notre expérience est très négative et nous en voulons pour preuve nos échanges sur plusieurs sujets :

Sur l'organisation territoriale de l'Etablissement :

Le groupe de travail a mis en exergue que le resserrement du réseau ordonnateur a contribué à étioler le lien étroit entre Masse et locataires. Que faites vous ? Vous supprimez de nouveau des unités territoriales ! Les locataires ont besoin d'un service territorial de la Masse proche d'eux.

Sur l'accès aux logements par des enfants de douaniers :

La discussion a été ouverte et fournie sur le sujet et nos positions clairement exprimées aboutissent à l'inverse de ce que nous avions demandé. En effet le lien de parenté le plus fort entre un agent sa descendance passe après le droit de l'ex épouse ou époux. Pourtant après nos échanges la direction de cet établissement avait royalement annoncé que le sens des textes réglementaires allait être adapté avec souplesse et qu'une note d'instruction serait donné aux services locaux.

Oui une note fut diffusée affirmant cette exclusion.

Pour faire court conformément à cette instruction, la demande d'un logement à Marseille (sollicité par le fils d'une agente à la Joliette où le taux d'occupation est loin d'être optimal),

n’est pas présentée car la demande est estimée irrecevable. L’inter syndicale nationale intervient lors de la commission préparatoire du 29 septembre.

Il nous est assuré que dans la mesure où la personne peut justifier de revenus et d’une caution la demande serait examinée avec bienveillance. La période transitoire entre le 29 septembre et la réouverture de discussions sur le sujet en janvier devant être un peu comme une trêve suspensive des mesures que nous contestons.

La demande représentée reçoit le même sort qu’en première instance avec en sus une forte pression du service central sur la direction pour la refuser

Je dis blanc et fais noir. Sauf qu’entacher la crédibilité de l’établissement aux yeux des organisations syndicales c’est aussi vous faire porter la responsabilité de cette méthode de gestion et de communication. Comment voulez-vous que notre confiance soit rétablie ?

Il est des pays où la parole donnée est tout aussi importante qu’un écrit même pour des contrats à fort enjeux au sein de notre administration même vos engagements écrits sont parfois bafoués.

Sur les violences à Tremblay 2 :

La situation délicate de cette cité est connue depuis de nombreuses années. Elle est la seule de Tremblay à ne pas être résidentialisée. Depuis des années les organisations syndicales vous demandent de faire le nécessaire. Depuis des années bailleur et Masse se renvoient la balle. Mais il est désormais temps d'agir car nos collègues locataires n'en peuvent plus et la population douanière risque très certainement de quitter en masse Tremblay 2. Nous vous demandons en conséquence de prendre attache auprès de notre ministère de tutelle afin de débloquer des fonds exceptionnels pour répondre à cette situation exceptionnelle et d'engager au plus vite les travaux de sécurisation en concertation avec la ville et le bailleur. L'Etat se doit de protéger ses agents. Nous souhaitons un engagement ferme de votre part, Madame la Présidente, sur ce sujet.

Sur l'accès au logement de nos nouveaux collègues :

Les deux années à venir sont exceptionnelles en terme de recrutement et la Masse a besoin de rentrées financières. Si nous ne pouvons pas accueillir ces nouveaux collègues alors la Masse perdra une manne financière et l'occasion de se faire connaître auprès de nouveaux collègues. Si dans certaines régions de province il y a encore des logements vacants, c'est loin d'être le cas en Ile de France ! Nous vous demandons d'établir un « plan d'urgence » pour loger nos nouveaux collègues en sollicitant le Ministère pour qu'il octroie à la Masse des Douanes de nouveaux bâtiments domaniaux et en renforçant notre partenariat avec l'ALPAF qui a un parc immobilier important en Ile de France afin que le volant des logements attribués aux douaniers puisse être augmenté de manière significative dès la fin de cette année 2016.

Ce conseil d'administration de l'EPA Masse est donc capital car les représentants du personnel que nous sommes, les personnel douaniers et les locataires ont besoin d'engagements fermes de votre part Madame la Présidente. Il en va de l'avenir de notre corporation et de notre Masse des Douanes.